

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 78 (1981)  
**Heft:** 11

**Rubrik:** Concours de ruchers SAR 1981

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# **Concours de ruchers SAR 1981**

---

## **Observations générales**

Conformément aux dispositions statutaires, le Concours de ruchers 1981 devait se dérouler dans la 3<sup>e</sup> circonscription.

Le jury était composé de M. Jean-Pierre Vuagniaux, délégué de la circonscription, M. Jean Chammartin, membre désigné par l'AD, et le soussigné, membre du Comité central et président du jury.

L'appel lancé aux apiculteurs de la vallée de Joux, d'Orbe et de Grandson-Pied du Jura n'a pas eu un succès retentissant étant donné qu'une seule section a annoncé sa participation au Concours.

Nous regrettons vivement que deux sections sur les trois que compte la circonscription n'aient pas donné suite à l'invitation. La participation au Concours est le symptôme d'une bonne activité de la section et un excellent stimulant pour l'apiculture régionale.

Nous tenons à exprimer notre gratitude aux membres et aux dirigeants de la Société d'apiculture de Grandson-Pied du Jura qui a inscrit 5 participants au Concours de cette année.

C'était pour cette région l'occasion de présenter au jury, au cours des deux visites, de belles exploitations totalisant 99 colonies, avec 3 concurrents en première catégorie (de 5 à 25 colonies) et deux en 2<sup>e</sup> catégorie (25 colonies et plus). Nous avons également eu grand plaisir à contacter deux jeunes apiculteurs (encore débutants) très intéressés par l'élevage des abeilles et qui sont les garants de l'apiculture de demain.

1981 restera pour beaucoup d'apiculteurs une mauvaise année. Seuls quelques privilégiés ont été gratifiés d'une récolte tardive, surtout en montagne ou à mi-côte.

Ce fut aussi une année difficile pour les participants au Concours qui, soucieux de présenter des colonies prêtes pour la récolte, ont eu une saison teintée de froid et de pluie jusqu'au 20 juillet environ.

Toutefois, le jury a eu la possibilité d'apprécier de beaux emplacements de ruchers, de bonnes colonies et un matériel assez moderne et bien entretenu. Nous avons même eu le plaisir d'admirer un très bel et vieil extracteur en bois qui aurait certainement une place de choix dans un musée d'apiculture de Suisse romande.

Merci, cher collègue, de prendre soin de ces précieux témoins du passé que nombre de personnes souhaiteraient pouvoir contempler.

La présentation de ces exploitations apicoles fait l'objet de descriptions individuelles, relatant l'état des ruchers au moment des deux visites prévues, qui figurent dans les pages suivantes.

Qu'il nous soit permis de féliciter chaque participant pour le beau résultat obtenu.

Le jury a attribué 3 médailles d'argent en 1<sup>re</sup> catégorie ainsi qu'une médaille d'or et 1 médaille d'argent en 2<sup>e</sup> catégorie.

Nous nous faisons un plaisir et un devoir de féliciter tout spécialement M. Jules Maulaz, retraité à Villars-Burquin, qui, après un demi-siècle d'apiculture, nous a présenté un magnifique pavillon, peuplé de belles colonies et agencé, avec un réel souci d'organisation fonctionnelle, par l'apiculteur lui-même.

Le jury, en raison de son éloquent résultat, 144 points sur 150, le désigne comme bénéficiaire de la médaille de vermeil offerte par les Sociétés d'agriculture de Suisse romande.

Nous souhaitons à tous ces apiculteurs de nombreuses années de plaisir, de satisfaction et de succès dans la conduite de leurs ruchers disséminés dans une très belle région dont nous garderons un excellent souvenir. Nos remerciements vont également à M. Jean-Pierre Vuagniaux, délégué de la circonscription, et à M. Jean Chammartin, membre désigné par l'AD de la SAR et secrétaire, deux collègues dont les connaissances et l'impartialité ont permis une appréciation objective qui confère au Concours et à la récompense attribuée leur réelle valeur.

Boncourt, septembre 1981.

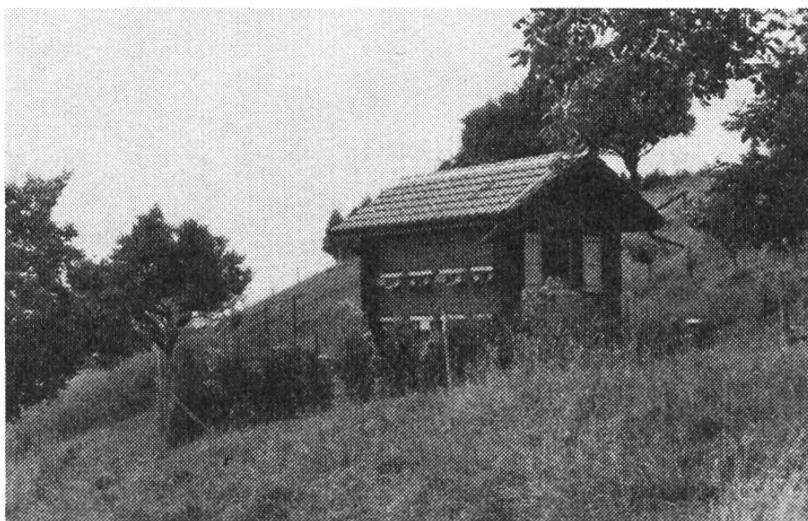
Le président du jury : **Jean-Pierre Freléchoux**

Nous achetons continuellement (même en grande quantité) **du miel du pays** contrôlé, en seaux ou en verres.

**Reformhaus Müller S.A., Industriestrasse 30, 8603 Schwerzenbach.**  
**Tél. (01) 945 61 10.**

**Section: Grandson-Pied du Jura**

**M. Francis Duruz, concierge au Collège secondaire, 1400 Yverdon**



Apiculteur dès 1977, 11 colonies BJ.

Au lieu-dit «Le Carré», altitude 560 m., sur le territoire communal de Rances, l'apiculteur a installé un très beau pavillon, œuvre de ses mains ; c'est une parfaite réussite. La location du terrain est convenable, l'apiculteur est satisfait.

L'emplacement et l'aménagement sont bons, des massifs de fleurs mettent une note de fête en ces lieux. L'apiculteur a construit une rampe d'escaliers qui rend l'accès facile au rucher.

Plusieurs colonies sont visitées : N° 6, reine de 1980, faible, mauvais départ au printemps, couvain de tous âges, très peu de provision ; N° 9, a essaimé, pas de couvain frais, un peu de miel à la hausse ; N° 5, reine de 1979, forte population, quelques cadres sont à supprimer, plusieurs cadres de hausses sont bien garnis, pas vu la reine. Cette colonie est sur 12 cadres dont 9 sont occupés par le couvain.

2<sup>e</sup> visite : N° 6, pas de provision, 8 cadres de couvain ; N° 9, introduit 2 cadres de couvain et nourri, beau couvain frais, 7 cadres de couvain, vu la reine fécondée au rucher ; N° 5, peu de provisions, couvain frais, plusieurs cadres inoccupés sont à enlever, vu la reine de 1979, marquée ; N° 15, population moyenne, peu de provisions.

L'apiculteur travaille très calmement, c'est une belle qualité pour visiter les colonies.

Les connaissances théoriques sont bonnes, la pratique s'améliorera sans doute avec les années et au contact de collègues chevronnés.

L'apiculteur a le privilège de travailler avec un oncle très qualifié qui en fera certainement un éleveur avisé.

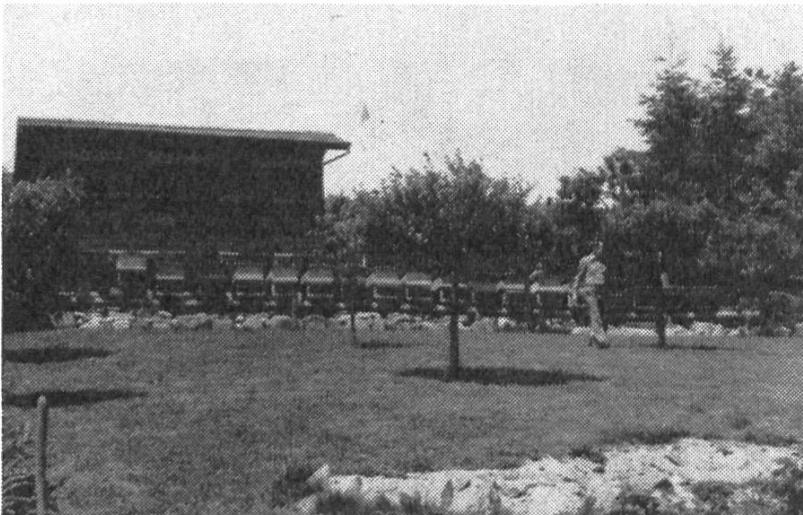
Pour l'instant, il travaille avec le matériel de son oncle, ce qui lui rend un grand service, ayant déjà investi un certain montant pour l'achat des colonies et la construction de son beau pavillon.

Les annotations sont brèves et la comptabilité est à améliorer.

**Le jury lui accorde : 9-10-9-8-8-8-8-7-9 = 84 points, médaille d'argent.**

## Section : Grandson-Pied du Jura

M. Serge Gander, Gendarmerie vaudoise, 1400 Yverdon



Apiculteur dès 1940, 34 colonies DB.

En quittant Bonvillars, une route nous conduit à travers champs et forêts, à mi-hauteur du Jura, dans une clairière, «La Bruyère», d'où la vue s'étend très loin sur les Alpes. C'est ici que l'apiculteur a installé son grand rucher Liehner, sur un terrain familial, à 780 m. d'altitude. L'endroit est bien choisi, la présentation est magnifique, avec des massifs de fleurs qui entourent le rucher. L'apiculteur a déjà participé au concours de 1970 et bénéficie de la précieuse collaboration de son épouse.

20 colonies DB sont logées à l'intérieur du rucher et le solde se trouve en plein vent. Plusieurs colonies sont visitées.

N° 23, reine 1979, à changer, population faible, couvain frais, cadres à remplacer ; N° 31, reine de 1980, population faible, pas de provisions, à nourrir tout de suite ; N° 21, 3 cadres de miel à la hausse, abeilles agitées et agressives, pas de couvain frais ; N°s 2 et 4, essaims secondaires, beau couvain, abeilles agressives. Avons vu la reine fécondée au rucher mais non marquée.

Lors de la 2<sup>e</sup> visite, le froid et la pluie nous ont empêchés d'ouvrir des ruches à l'extérieur. Dans le rucher : colonie N° 4, essaim naturel, ne mérite pas la hausse, aucune provision. Nous avons visité un élevage en cours, malheureusement à partir d'un essaim recueilli à une dizaine de kilomètres, sans ascendance connue. Nous conseillons à l'apiculteur de ne pas renouveler ce genre d'expérience.

Les annotations et la comptabilité sont sommaires ; les connaissances théoriques sont bonnes.

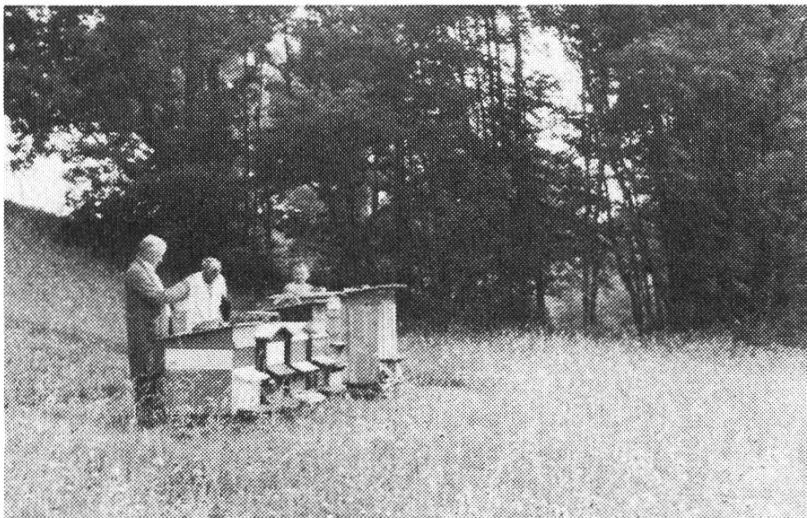
Il faudrait améliorer la propreté des cadres. Le renouvellement de ces derniers et le nettoyage des planchettes méritent d'être revus. Nous recommandons vivement à l'apiculteur de faire une meilleure sélection, ce qui donnera des abeilles plus douces.

Nous pensons que le changement de poste de M. Gander a compliqué l'exploitation du rucher, l'apiculteur devant autrefois faire de grands parcours pour soigner ses abeilles. Il est actuellement plus près de son rucher et nous estimons que celui-ci sera mieux suivi et même développé. Il travaille avec un collègue et possède une petite station de fécondation sur les bords du lac de Neuchâtel.

Le jury lui accorde : 10-8-7-8-8-7-7-8-9-9-8-8-10-8 = 122 points, médaille d'argent.

**Section: Grandson-Pied du Jura**

**M. Georges Margot, employé CFF, 1400 Yverdon**



Apiculteur dès 1960, 9 colonies DB.

A Ependes, dans le verger de la maison familiale, se trouvent 5 colonies DB en bâties chaude.

L'accès doit être amélioré, ainsi que l'emplacement des ruches : il faut aménager davantage de place derrière les colonies pour faciliter les visites.

Les ruches sont usagées mais en bon état d'entretien.

Plusieurs colonies sont visitées, l'apiculteur travaille avec calme. Les reines sont marquées et achetées chez des éleveurs de la région.

Bien que les cadres soient renouvelés régulièrement, quelques vieux doivent cependant être enlevés.

N° 10, très belle colonie, qui a donné une production remarquable, beau couvain ; reine 1980 de valeur, bonnes annotations.

A Baulmes, à 1 km du village, en bordure d'un ruisseau et d'une haie à l'est, au «Bas des Vignes», on trouve 4 colonies DB, altitude 630 m. Les ruches sont en plein soleil de midi ; un peu d'ombre serait certainement appréciée des abeilles durant les chaudes journées d'été.

N° 4, belle hausse de miel operculé à la seconde visite ; c'est une constatation unique à l'occasion de nos visites.

N° 3, quelques cadres bien garnis, vu la reine marquée.

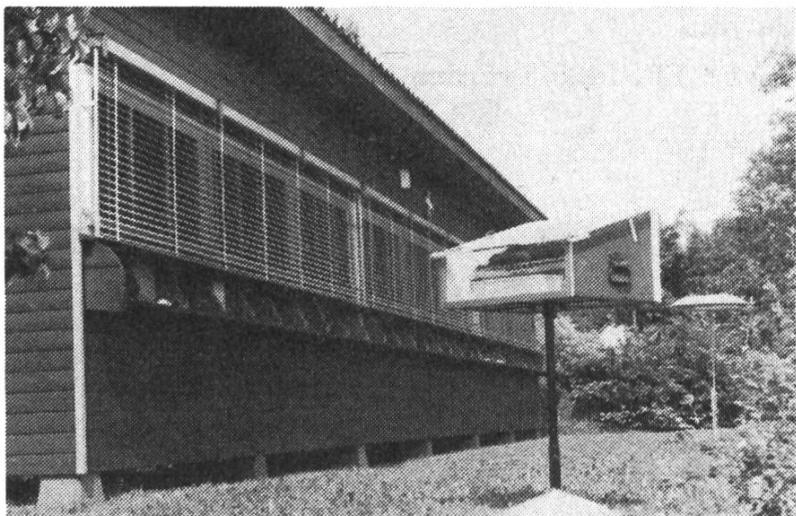
N° 10, belle colonie, 5 cadres également bien garnis.

L'apiculteur nous présente un nucléi sur 4 cadres ; nous n'avons pas vu la reine, les abeilles sont un peu agitées.

Les annotations sont à compléter, il en est de même pour la comptabilité.

Le local est propre, belle réserve de cadres. Tout le matériel est en bon état. Les connaissances théoriques sont bonnes. L'apiculteur est très dévoué et s'intéresse beaucoup aux abeilles.

**Le jury lui accorde : 8-9-8-9-9-9-9-8-9-9 = 87 points, médaille d'argent.**



**Section:  
Grandson-Pied du Jura**

**M. Jules Maulaz,  
chauffeur retraité,  
1411 Villars-Burquin**

Apiculteur dès 1928, 35 colonies.

A 730 m. d'altitude, dans le verger attenant à sa maison familiale, l'apiculteur a construit, selon ses propres plans, un vaste et magnifique pavillon qui a fait l'admiration du jury. L'aménagement est merveilleux et les massifs de fleurs font une cour d'honneur aux abeilles. Tout respire l'ordre et la propreté.

20 colonies DB sont logées à l'intérieur du rucher et 15 sont à l'extérieur.

Cet apiculteur ingénieux a confectionné lui-même presque tout son matériel, c'est une merveille. Relevons que le petit-fils, âgé de 9 ans, s'occupe de 3 colonies, sous l'œil vigilant de son grand-père ; ce jeune garçon est donc à bonne école et sera plus tard, nous le souhaitons, le digne successeur du maître.

De nombreuses colonies sont visitées ; les populations sont remarquables, elles attendent une récolte tant désirée.

Ruche N° 18, reine de 1980, de son propre élevage, hausse garnie d'abeilles, peu de provisions au corps de ruche, 9 cadres de couvain ; N° 23, belle population, 10 cadres dont 9 de couvain, hausse bien amorcée ; N° 9, reine de 1980, mauvais développement au printemps, reine changée le 16 juin 1981 de son propre élevage ; N° 15, essaim du 20 mai, beau développement.

L'apiculteur présente un plateau spécial de sa fabrication, qui rend de grands services pour poser les hausses lors des visites. Toutes les ruches sont en partie couvertes de plaques de verre, ce qui permet de voir l'intérieur des colonies sans ouvrir.

L'apiculteur nous indique avec précision le résultat de la première récolte : 3,940 kg de moyenne.

2<sup>e</sup> visite : N° 9, beau développement, début de récolte ; N° 18, reine de 1980, fécondée au rucher, belle population ; N° 15, belle population, mais abeilles un peu agressives.

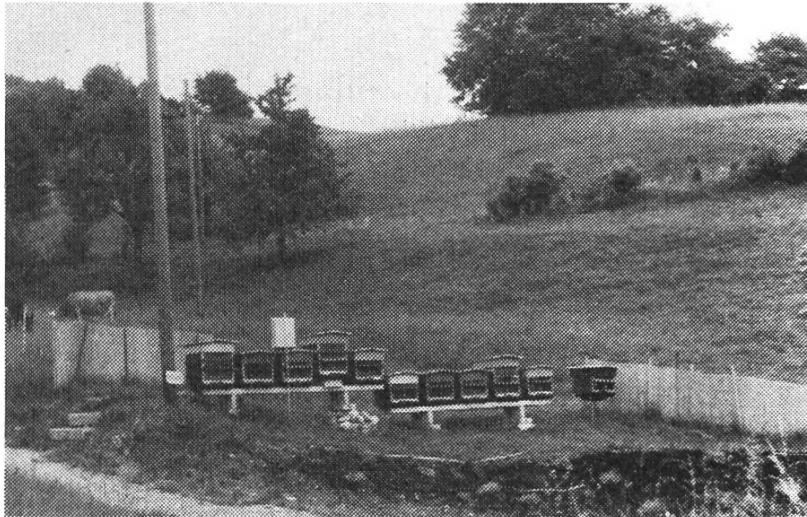
Tout le matériel est en parfait état ; il est logé dans un joli local qui devrait être réservé au matériel apicole vu l'importance du rucher.

Les annotations sont bonnes, la comptabilité est bien tenue, les connaissances théoriques sont bonnes aussi.

Nous rendons hommage à cet apiculteur qui compte plus de 50 ans de pratique et le félicitons pour la bonne tenue de ce grand rucher ; c'est un bel exemple pour la section.

**Le jury lui accorde : 10-10-10-10-9-10-10-9-8-10-10-9-9-10-10 = 144 points, médaille d'or, médaille de vermeil offerte par les Sociétés d'agriculture de la Suisse romande et félicitations du jury.**

**Section: Grandson-Pied du Jura**  
**M. Henri Méan, fromager, 1411 Villars-Burquin**



Apiculteur dès 1978, 10 colonies DB.

A 20 mètres de la laiterie du village, qui est située à 750 m. d'altitude, l'apiculteur a placé ses 10 colonies DB. Les ruches sont neuves.

L'endroit est trop ensoleillé. Le jury pense que les ruches devraient se trouver à côté du local à matériel, situé à 200 m. en dessus de la laiterie sur un replat, en bordure de haie.

Le laboratoire est propre et bien aménagé, dans un ancien véhicule utilitaire. L'apiculteur travaille avec calme.

Les colonies sont très faibles, peu de provisions. Il y eu beaucoup d'essaims, l'apiculteur ayant stimulé ses colonies au printemps d'une façon excessive. C'est une expérience dont il faudra tenir compte dans les années à venir.

Ruches N°s 2 et 5, faibles, beau couvain, peu de provisions, hausse superflue ; N° 10, faible reine 1981, fécondée au rucher, belle colonie, reine marquée ; N° 8, de force moyenne, beau couvain, très peu de provisions, vu reine 1981 marquée ; il est urgent de donner de la nourriture pour refaire les provisions.

Nous avons également visité 2 ruchettes d'élevage.

Les annotations sont faites dans l'«Agenda apicole» ; elles doivent être complétées. La comptabilité est tenue en partie double.

L'apiculteur a très bien répondu aux questions posées.

Ce jeune apiculteur, courageux, qui s'intéresse beaucoup aux abeilles, pourra sans doute améliorer la pratique au contact d'apiculteurs expérimentés.

**Le jury lui accorde : 8-10-8-6-7-8-8-10-8-9 = 82 points, médaille d'argent.**